



Parc national  
des Ecrins

**Conseil d'Administration du 12 juillet 2021**

**Résolution n° 2021 – 11 – CA**

**PARTICIPATION DE L'ÉTABLISSEMENT AU PROJET  
D'AMÉNAGEMENT DU COL DU LAUTARET**

Le Conseil d'Administration,

Vu la note présentée par le directeur,

- prend acte des éléments de contexte et des orientations prévues dans la convention proposée par le conseil départemental des Hautes-Alpes ;

- donne délégation au président du conseil d'administration pour signer cette convention et tous les avenants d'ajustements ultérieurs qui ne toucheraient pas les orientations générales d'aménagement et qui pourraient concerner, entre autres, le portage du projet de réhabilitation du refuge Napoléon.

Le Président  
Bernard HERITIER

Le Directeur  
Pierre COMMENVILLE